

Action communautaire

Le développement durable se produit lorsque les collectivités et les simples citoyens agissent. Le programme Collectivités ingénieuses encourage les collectivités canadiennes à utiliser les technologies de l'information et de la communication de manières nouvelles et innovatrices pour mieux assurer la prestation des soins de santé, l'éducation et des possibilités d'affaires. Dans le cadre du Programme des collectivités durables, les collectivités autochtones, rurales et du Nord reçoivent une aide pour établir leur capacité de planifier et de prendre des décisions. Le programme aide les collectivités à terminer des projets qui répondent à leurs besoins en leur fournissant un meilleur accès aux sources d'information géographique et aux méthodes de traitement de l'information, de meilleurs outils de communication et de consultation et des partenariats plus efficaces avec les gouvernements, avec les autres collectivités et avec le secteur privé.

Participation du public au processus décisionnel

Les Canadiens veulent de plus en plus participer à la prise de décisions et aux activités économiques relatives à l'utilisation ou au développement durable des ressources en terres et des ressources naturelles. Un important véhicule de cette participation est la consultation publique servant à recueillir l'information et à façonner les politiques et les pratiques gouvernementales, comme l'illustrent les exemples suivants :

- La consultation publique est un élément essentiel des stratégies de développement durable requises de tous les ministères fédéraux.
- Le ministre fédéral des Finances reçoit des conseils sous forme de propositions en vue de la préparation du budget de la part des groupes environnementaux, des entreprises et d'autres parties intéressées sur les diverses façons d'intégrer les paramètres environnementaux dans le processus budgétaire.
- La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie adopte une approche impartiale et inclusive, avec un débat ouvert et libre, concernant des enjeux relatifs à l'environnement et à l'économie. Elle invite la participation des importantes parties intéressées, assimile la recherche et la consultation pour clarifier le débat et communique ses conclusions et ses recommandations au public.
- La Table ronde de la jeunesse sur l'environnement donne à la jeunesse canadienne de diverses origines, perspectives et valeurs la possibilité de contribuer à l'élaboration des politiques et des programmes d'Environnement Canada.

Programme de financement communautaire ÉcoAction

Le Programme de financement communautaire ÉcoAction est un programme d'Environnement Canada qui offre un soutien financier à des groupes communautaires pour des projets ayant des impacts positifs mesurables sur l'environnement. Les groupes et organismes à buts non lucratifs sont admissibles au financement. ÉcoAction encourage les projets qui visent à protéger, restaurer ou améliorer le milieu naturel et à renforcer la capacité des collectivités de soutenir ces activités dans l'avenir. Les projets nécessitent un soutien de contrepartie d'autres parraains en argent ou en nature.

Collectivités ingénieuses

Dans le cadre de son programme Collectivités ingénieuses, le gouvernement du Canada a engagé 60 millions de dollars sur trois ans pour soutenir le développement de 12 projets de démonstration des Collectivités ingénieuses, un dans chaque province, un dans le Nord et un dans la communauté autochtone. Un élément clé du programme est le partage de l'information et de l'expertise par l'entremise du Centre d'échange de ressources des Collectivités ingénieuses, qui intègre les meilleures pratiques, applications et technologies des collectivités ingénieuses. Le Centre établit également un réseau formé de personnes, de gouvernements, d'entreprises, d'universités et de collègues ainsi que de collectivités, et leur permet de partager des expériences et d'établir des alliances.